

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud-Ouest

**Décision n° 1596 du 11 janvier 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest**

NOR : INTJ1900564S

Le commandant de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 55971 du 12 décembre 2018 (NOR : INTJ1828610S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} février 2019 :

Boellmann Franck NIGEND : 151 740 NLS : 8 009 812

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} février 2019 :

Nanot Damien NIGEND : 200 432 NLS : 8 056 918

Gamel-Derouineau
Jean-Christophe NIGEND : 174 223 NLS : 8 027 937

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} février 2019 :

Trégarot Jason NIGEND : 324 831 NLS : 8 115 860

Cousin Jonathan NIGEND : 235 957 NLS : 8 081 143

Reynaud Thomas NIGEND : 322 873 NLS : 8 113 788

Cathelain Florent NIGEND : 341 391 NLS : 8 110 662

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 11 janvier 2019.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,*

J.-P. MICHEL